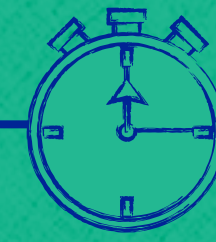
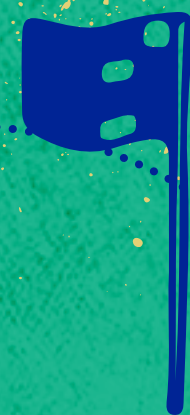


GUIDE DE REPRISE

SÉANCE TERRAIN POUR ARBITRES



**SOCCER
QUEBEC**

soccerquebec.org | @soccerquebec



Table

des matières

Introduction..... p. 3

Rôle du superviseur Horacio..... p. 4

Protocoles et règles sanitaires..... p. 5

Introduction

Une première version de notre plan de reprise des activités a été publiée le 14 mai dernier. Depuis, les choses ont bougé très rapidement! Avec les annonces de la ministre Isabelle Charest le 17 juin dernier, nous sommes heureux de confirmer qu'il sera possible de passer automatique à la phase 5 de notre plan initial à partir du 22 juin.

Des protocoles sanitaires sont toujours à prévoir et à mettre en place. Nous vous suggérons d'aborder la suite des choses comme ceci : le jeu comme tel reprend dans sa forme quasi-normale, tandis que certaines mesures qui entourent le jeu et assurent une pratique sécuritaire du soccer vont demeurer (lavage de mains, registre de présences, etc.).

De plus, le délai entre le moment de l'annonce et la date du 22 juin est très court. Un temps de préparation sera nécessaire pour tout le monde avant de débiter les différentes ligues et différents championnats en raison de la planification requise (calendriers, terrains, arbitres, formations des groupes, équipements, etc.).

Plusieurs questions vont peut-être aussi survenir dans les prochains jours et nous prendrons le temps de bien analyser les implications de cette très belle nouvelle avec les autorités gouvernementales afin de faire d'autres annonces en temps et lieu, si nécessaire.

Entre temps, sachez que Soccer Québec est toujours à votre disposition pour vous accompagner dans le processus de retour au jeu. C'est une excellente nouvelle que nous avons apprise, mais il est important de continuer à suivre les règles en vigueur afin de s'assurer que nous pourrions continuer à progresser. Rappelez-vous, c'est notre discipline et notre rigueur qui nous ont permis de retrouver des activités normales aussi rapidement!

Points importants

- Il est désormais possible d'organiser des séances terrain pour les arbitres.
- En tout temps, la distanciation physique de 2 mètres devra être respectée par tous les participants et instructeurs.
- Les clubs/ARS souhaitant organiser des séances terrain pour arbitres devront compléter un formulaire et recevoir la confirmation de Soccer Québec avant de pouvoir organiser ces séances de formation sur le terrain.
- Selon les consignes du gouvernement, il n'y a pas de restriction d'âge relativement à la pratique du sport.
- Des règles sanitaires comme le lavage des mains, le registre de présences (arbitres, instructeurs et superviseurs Horacio) et la désinfection du matériel devront être respectées.

Rôle du superviseur

« Horacio »

(Ces questions devront être posées à **chaque participant**, avant **chaque séance**)

Observation

- Le participant est-il habillé et prêt pour participer aux activités? Si non, le participant doit aller s'habiller ailleurs que sur le terrain.
- Est-ce que le participant démontre des symptômes de la COVID-19? Si oui, le participant doit immédiatement retourner à la maison.
- Le participant est-il sur la liste des présences et a-t-il rempli son questionnaire médical?

Questionnaire pour participants

- Avez-vous des symptômes de la COVID-19 comme de la fièvre, une perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, une perte du goût, de la toux ou des difficulté respiratoires? **Si non**, passez à la question suivante. **Si oui**, le joueur doit immédiatement retourner à la maison et contacter son autorité régionale de santé publique (1 877 644-4545) pour connaître la marche à suivre.
- Avez-vous été en contact avec une personne ayant la COVID-19 dans les 14 derniers jours? **Si non**, le joueur ou la joueuse peut participer à l'entraînement. **Si oui**, le joueur doit immédiatement retourner à la maison et contacter son autorité régionale de santé publique (1 877 644-4545) pour connaître la marche à suivre.

Autres éléments à surveiller avant que les participants n'entrent sur le terrain

- Le participant se lave les mains avant d'entrer sur le terrain
- Le matériel de l'arbitre est clairement identifié avec son nom.

Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(organisations)



UNE PERSONNE-RESSOURCE DANS LE CLUB OU L'ARS EST IDENTIFIÉE POUR REMPLIR LES FORMULAIRES D'AUTORISATION



LES RÈGLES SONT COMMUNIQUÉES À TOUS LES INTERVENANTS



CONTACTEZ LA MUNICIPALITÉ POUR COORDONNER L'UTILISATION DES TERRAINS



LE CLUB GARDE UN RELEVÉ DES PRÉSENCES DES ARBITRES ET DES INSTRUCTEURS PRÉSENTS À LA SÉANCE TERRAIN



LES RÈGLES D'HYGIÈNE SONT CLAIREMENT VISIBLES SUR LE SITE D'ACTIVITÉS



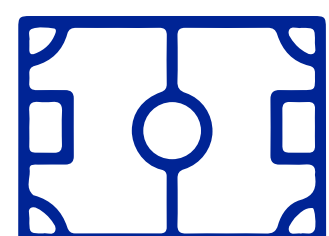
UNE STATION DE LAVAGE DE MAINS EST ACCESSIBLE À L'ENTRÉE DU TERRAIN (LAVAGE DE MAINS OBLIGATOIRE, LE DÉSINFECTANT EST AUSSI ACCEPTÉ)



LE MATÉRIEL DU CLUB OU DE L'ARS EST NETTOYÉ ENTRE CHAQUE ACTIVITÉS



LES SUPERVISEURS « HORACIO » SONT IDENTIFIÉS ET FORMÉS PAR LE CLUB. CE SUPERVISEUR PEUT ÊTRE UN INSTRUCTEUR



L'ACCÈS AU TERRAIN DEVRA ÊTRE LIMITÉ AUX ARBITRES, INSTRUCTEURS ET PERSONNEL DE SOUTIEN



COULOIRS (ZONES) DÉDIÉS À LA CIRCULATION DES PARTICIPANTS POUR CHAQUE TERRAIN



TROUSSE DE PREMIERS SOINS DISPONIBLE SUR LES LIEUX



LE CLUB A MIS EN PLACE UN PLAN D'ACTION D'URGENCE ADAPTÉ À LA SITUATION



L'ORGANISATEUR A LA RESPONSABILITÉ D'ASSURER L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES EXIGÉES.



UN ESPACE EST PRÉVU POUR LE MATÉRIEL DE CHAQUE PARTICIPANT

Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(arbitres)



SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, DEMEUREZ À LA MAISON!



SI VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT AVEC QUELQU'UN QUI PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, RESTEZ À LA MAISON!



ARRIVEZ EN AVANCE, DÉJÀ HABILÉ ET PRÊT À PARTICIPER AUX ACTIVITÉS



PRENEZ CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES



RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION (VERBALEMENT, AVEC LE SUPERVISEUR « HORACIO »)



AUCUN PARTAGE DE MATÉRIEL PERSONNEL (SERVIETTE, BOUTEILLE, ETC.), EXCLUANT LES BALLONS



LIMITEZ LES CONTACTS AVEC VOTRE VISAGE



TOUSSEZ/ÉTERNUEZ DANS VOTRE COUDE



LES CONTACTS NON ESSENTIELS NE SONT PAS PERMIS (EXEMPLE, UNE POIGNÉE DE MAIN)



LAVEZ-VOUS LES MAINS TOUT DE SUITE APRÈS AVOIR TERMINÉ L'ÉVÉNEMENT



PRENEZ UNE DOUCHE À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON



LAVEZ VOTRE ÉQUIPEMENT À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON

Protocole et

règles sanitaires

Phase 5

(instructeurs.trices)

(Prenez aussi connaissance des **règles de l'arbitrage** comme elles doivent être appliquées dans vos séances!)



SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, DEMEUREZ À LA MAISON!



SI VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT AVEC QUELQU'UN QUI PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, RESTEZ À LA MAISON!



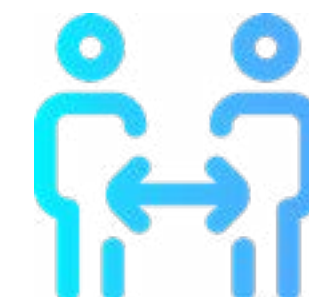
PRENEZ CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES



ASSUREZ-VOUS QUE LES PARTICIPANTS AIENT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION



EN TOUT TEMPS, RESPECTEZ LES INSTRUCTIONS DE VOTRE CLUB/ARS



RESPECTEZ CONSTAMMENT LES RÈGLES DE DISTANCIATION EN VIGUEUR AVEC LES AUTRES PARTICIPANTS



COMMUNIQUEZ RAPIDEMENT AVEC VOTRE CLUB SI VOUS NE POUVEZ ÊTRE PRÉSENTS À L'ÉVÉNEMENT



DÉSINFECTEZ VOTRE MATÉRIEL POUR LE PROCHAIN ÉVÉNEMENT, SEULEMENT S'IL A ÉTÉ MANIPULÉ PAR LES JOUEURS



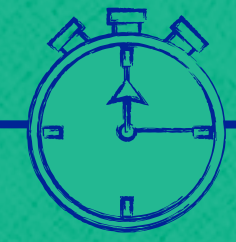
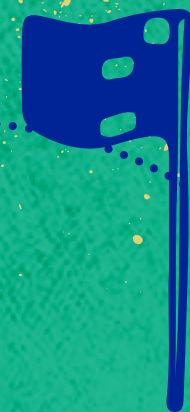
LAVEZ-VOUS LES MAINS TOUT DE SUITE APRÈS AVOIR TERMINÉ L'ÉVÉNEMENT



PRENEZ UNE DOUCHE À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON



SOCCER QUEBEC



soccerquebec.org | [@soccerquebec](https://www.instagram.com/soccerquebec)

